

Référence : C.N.168.2020.TREATIES-XXI.6 (Notification dépositaire)

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER
MONTEGO BAY, 10 DÉCEMBRE 1982

VIET NAM : DÉSIGNATION D'ARBITRES ET DE CONCILIEATEURS EN VERTU DES ANNEXES
V ET VII DE LA CONVENTION ¹

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 15 mai 2020.

(Traduction) (Original : anglais)

1. Désignation de conciliateurs :

- M. Pham Quang Hieu, Secrétaire d'État aux Affaires étrangères du Viet Nam ;
- Ambassadeur Huynh Minh Chinh, ancien Vice-président de la Commission nationale des frontières du Ministère des Affaires étrangères du Viet Nam ;
- Ambassadrice Nguyen Thi Thanh Ha, ancienne Directrice générale du Département du droit international et des traités internationaux du Ministère des Affaires étrangères du Viet Nam, ancienne membre de la Cour permanente d'arbitrage (2012-2018) ;
- M. Nguyen Quy Binh, ancien Vice-président de la Commission nationale des frontières, ancien Directeur général du Département du droit international et des traités internationaux du Ministère des Affaires étrangères du Viet Nam, ancien membre de la Cour permanente d'arbitrage (2012-2018).

2. Désignation d'arbitres :

- Robert Beckman, professeur associé, Chef du Programme sur le droit et la politique des océans du Centre du droit international de l'université nationale de Singapour;
- D^r Nguyen Hong Thao, professeur associé à l'Académie diplomatique du Viet Nam, membre de la Commission du droit international (2017-2021) ;
- Nguyen Thi Lan Anh, professeure associée à l'Académie diplomatique du Viet Nam ;
- D^r Nguyen Dang Thang, Directeur général de la Commission nationale des frontières du Ministère des Affaires étrangères du Viet Nam, membre de la Cour permanente d'arbitrage.

Le 19 mai 2020



¹ Voir notification dépositaire C.N.300.1994.TREATIES-3/4 du 14 décembre 1994 (Ratification : Viet Nam).